

Liste d'Union pour l'Ecole Républicaine

ACADEMIE DE STRASBOURG

Un projet pour
l'Education Nationale...



...et ceux qui y travaillent



Pour la défense du statut de fonctionnaire d'Etat, contre la précarité croissante

Pour de meilleures conditions de travail, contre les suppressions de postes et l'inflation de notre charge de travail :

- diminuer le nombre d'élèves par classe
- renforcer la dotation des établissements en enseignants, personnels d'éducation, d'orientation et personnels de santé
- renforcer en présence humaine les pôles administratifs des établissements et des services
- recentrer nos métiers sur leurs spécificités : les tâches annexes doivent être réservées aux volontaires et rémunérées en heures supplémentaires
- éviter les postes à complément de service, améliorer la situation des TZR



Pour un métier revalorisé :

- pour une augmentation de l'ensemble des salaires
- pour la reconnaissance sociale et morale des personnels d'enseignement, d'éducation, d'administration et de direction
- pour la reconnaissance des spécificités des différents métiers de l'Education Nationale - pour un statut de directeur d'école dans le 1er degré
- pour la juste reconnaissance des diplômes ainsi que des acquis de l'expérience (pour les titulaires et les non-titulaires)
- pour des garanties quant à l'avenir des contractuels et vacataires



Pour des parcours éducatifs recentrés sur la transmission des savoirs et des savoir-faire :

- redonner à l'Ecole son rôle d'ascenseur social et permettre à chaque élève d'aller au maximum de ses possibilités
- rendre aux disciplines leurs horaires, tant dans le premier que le second degré, et assurer ainsi l'acquisition des savoirs fondamentaux
- proposer des parcours diversifiés dès le collège
- valoriser les voies professionnelle et technologique
- concevoir, par la diversification des parcours et des séries, un lycée de l'excellence, qui prépare réellement aux études supérieures



Pour une école où l'on peut travailler et apprendre :

- assurer le respect des personnes et des biens
- veiller à l'apprentissage du civisme et au respect des règles de vie en société
- constituer des groupes classes moins nombreux pour un meilleur suivi (des apprentissages, de l'orientation et de l'insertion professionnelle)
- respecter les spécificités de l'école, du collège et du lycée : refus de l'école du socle qui vise à réunir collège et école au mépris des spécificités des premier et second degrés).

